La maison de bourg

La commune de Saint-Martin-de-Seignanx recèle de richesses architecturales et paysagères. Une étude d'identification du patrimoine bâti et non bâti a été menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Landes (CAUE 40) en collaboration avec la commune. Dans le but d'apporter des éléments de compréhension pour un aménagement respectueux de l'identité locale, huit fiches sur les différents types de bâtiments et sur le végétal ont été établies.





Cette fiche est destinée à vous informer, que vous soyez habitant ou visiteur, sur les typologies architecturales qui caractérisent Saint-Martin-de-Seignanx et vous apporte des conseils pour vous aider à aménager votre maison.

Si vous avez un projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction, n'hésitez pas à contacter le CAUE: www.caue40.com, tél 05 58 06 11 77. Vous pourrez prendre rendezvous avec un architecte qui vous apportera un conseil personnalisé et gratuit.



Présentation de la maison de bourg de Saint-Martin





Ces maisons du Seignanx ont été construites à l'origine par des classes sociales plutôt aisées.

Elles sont bâties en front de rue, sur de petites parcelles. Les façades principales sont bien ordonnancées et symétriques, et restent sobres : elles comportent peu de moulures et de décors.

Elles sont édifiées dans les bouras, en ordre semi-continu ou isolées. Par leur hauteur (avec étage) et leur volume, elles délimitent la rue ou une place et participent à l'ambiance du boura.

Dans le cadre de la valorisation de ce patrimoine, les plus grands enjeux actuels pour ces maisons sont:

- > la rénovation dans le respect de l'architecture originelle,
- > le traitement des clôtures.
- > et de trouver une place pour le stationnement qui soit discrète.



Organisation des parcelles et orientation du bâti

Orientation

> La façade principale, la plus large, est face à la rue et est très proche de la limite du domaine public, voire sur cette limite même.

> Ces façades et ce gabarit (avec étage) se prêtent bien à la composition d'une place ou d'une rue.



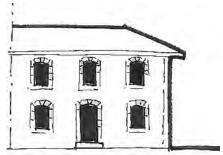


Schéma de principe d'une façade en maison mitoyenne.

Mitoyenneté

> Les maisons accolées par deux sont fréquentes (Quartier neuf) : l'harmonisation des clôtures et des teintes de murs est indispensable.

Abords (jardins, végétations,...)

> Le volume bâti est situé en front de rue ou en recul.

> L'espace d'accueil est de taille restreinte : cour de gravier, arbres pour marquer l'entrée.

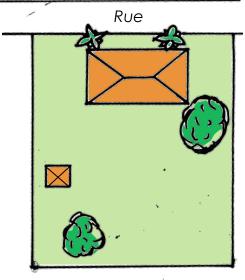
> Le jardin est de taille modeste, clôturé par un muret plein et enduit de la même teinte que la façade. Le muret est parfois rehaussé d'une grille et/ou doublé d'une haie basse et taillée.

> Il y a parfois une cour entourée d'appentis.





Schématisation d'une parcelle de maison de bourg : le bâti proche, de la voie participe, à l'ambiance de la rue.



Vocabulaire d'architecture

Chaînage d'angle :

assemblage vertical de pierres de taille ou de moellons, en jonction des murs périphériques (dans les coins extérieurs).

 $\underline{\text{Cil}} \text{ de } \text{b} \underline{\text{wuf}}$: petite ouverture ronde ou ovale.

Génoise: elle protège de l'écoulement de l'eau de pluie sous le pan versant du toit. La génoise est constituée de plusieurs rangées de tuiles canal.

Mur gouttereau : mur surmonté par l'égout du toit, en bas de pente de toiture.

Volet à persiennes : il arrête les rayons du soleil et laisse passer l'air grâce à des lamelles inclinées, contrairement au volet plein.



Œil de bœuf





Exemple de tuile de Marseille (à emboîtement, dite aussi mécanique)

Description de la maison de bourg traditionnelle

Le volume

- > Le bâti est de forme simple et parallélépipédique, de base carrée ou rectangulaire.
- > Il y a un étage, voire un grenier en plus.
- > L'emprise au sol du bâti est fréquemment élevée : les bâtiments occupent largement la parcelle, le jardin est de taille réduite.
- > La façade est le plus souvent sur trois travées (axes verticaux).



- > La pente de toit est assez prononcée, de 40 à 50%.
- > La toiture est à quatre pentes, de tuiles rouges.
- > Des prolongements de la toiture (à l'arrière) sont fréquents.

Les ouvertures (portes, fenêtres)

- > La façade principale comporte des ouvertures ordonnancées et symétriques, plus hautes que larges.
- > Il y a souvent des encadrements* de pierres ou de briques apparentes, parfois cintrés.
- > Présence possible de lucarnes au niveau des combles.

Les menuiseries

> Les volets sont de bois peint : traditionnellement pleins en rez-dechaussée, à persiennes* à l'étage.

Les ornementations

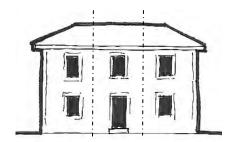
- > Chaînages d'angle* en pierres apparentes (coins extérieurs), parfois des génoises*.
 - > Demi lune ou œil-de-bœuf*.

Les matériaux utilisés

- > Les murs sont en moellons de pierre et/ou de briques, recouverts d'un enduit protecteur.
- > Les toits sont couverts de tuiles canal*, ou à emboîtement de type « Marseille »* et plus récemment de tuiles rondes à emboîtement.
- > Les menuiseries sont de bois peint.



Schématisation du volume



Schématisation d'une façade à 3 travées



Monaco: volets gris pleins (rez-dechaussée) et à persiennes (étage)



Maison Vienne et ses encadrements et chainages d'angles en pierre apparente

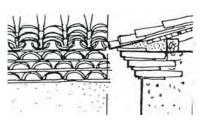
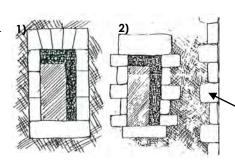


Schéma d'une génoise.



Schémas de principe:

- 1) Un encadrement de fenêtre en pierre taillée, en saillie par rapport à l'enduit (la pierre dépasse de l'enduit).
- 2) Un encadrement de fenêtre et un rchaînage d'angle de pierres apparentes agencées en harpe, au nu de l'enduit : l'enduit et la pierre sont au même niveau (plat).

Les teintes

- > Les murs sont d'enduit clair (blanc, gris, beige, ocre jaune), tandis que les volets sont de teintes foncées (rouge, vert, gris, brun).
- > Veiller à unifier les teintes et les clôtures des maisons mitoyennes.

A préserver tant que possible :

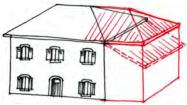
le volume principal, la façade principale, le traitement des abords.

Quelles évolutions sont envisageables sur ma maison?



Trois possibilités d'extension à ne pas juxtaposer: opter pour un seul principe de volume





COMMENT AGRANDIR?

> Par prolongement du volume ou du toit, par accolement d'un volume latéral avec toit à 2 ou 3 pentes, ou en annexe indépendante.

Reprendre la même pente de toit que la maison.

> Extension contemporaine envisageable sous conditions: respecter l'existant et engager une réelle démarche de conception architecturale.

Juxtaposer sans dénaturer.

Créer une vitrine

Ajouter de nouvelles ouvertures harmonieuses



COMMENT CRÉER DE NOUVELLES OUVERTURES ?

- > Rajouter des ouvertures dans le respect de l'ordonnancement des façades.
- > Agrandir une ouverture (pour une vitrine par exemple) en harmonie avec le rythme des ouvertures d'origine.
- > Veiller à intégrer les devantures et les enseignes à la façade et à la rue.

Exemple de coffres de volet roulant discrets car intérieurs,





- 1) Isoler la toiture (par le plancher des combles perdus ou sous toiture),
- 2) Privilégier l'isolation par l'intérieur (Isolation par l'extérieur non compatible avec la préservation des éléments de façade).

Quelques dernières recommandations

La toiture

> Conserver ou réutiliser les tuiles de « Marseille » ou canal, de terre cuite rouge.

Les façades

> Maintenir et reprendre l'enduit, à la chaux de préférence.

Les ouvertures

> Conserver les dimensions des ouvertures d'origine. Restaurer et valoriser les encadrements.

Les teintes

- > Ne pas peindre de manière uniforme la façade: murs de teinte claire, encadrements et détails d'une teinte plus claire ou plus foncée que le reste de la façade.
- > Unifier les teintes des volets et volets roulants

éventuels : éviter les teintes vives et brillantes, privilégier les tons traditionnels et foncés (gris, rouge, vert, brun),

- > Harmoniser les arilles et volets de vitrine avec la facade.
- > Menuiseries de teinte claire, en harmonie avec la façade et les volets.

Les volets et fermetures

- > Conserver les volets battants.
- > Privilégier le bois (traité ou peint) pour les volets et les portes d'entrée, de aarage,
- > Eviter les coffres de volet roulant extérieur et de réduire la partie vitrée.

L'environnement

- > Rester dans le même esprit qu'à l'origine, ne pas dénaturer l'environnement.
- > Conserver les arbres déjà présents sur la parcelle, voire les renouveler par des essences locales (voir Fiche sur les jardins), Privilégier les haies taillées, à faible développement.
 - > Préserver et restaurer les clôtures existantes (murets, grilles).

Le stationnement

- > Limiter le stationnement dans la cour, de préférence à l'arrière ou sur un côté.
 - > Eviter de stationner sur les trottoirs.